

Il laisse son chien sur son balcon pendant des jours

Au mont Boron, malgré les fortes chaleurs, le propriétaire d'un chien de type rottweiler le laissait en plein soleil, sans boire ni manger. Il a été placé en garde à vue et l'animal récupéré.

Cela faisait des jours que les voisins assistaient, impuissants, au triste spectacle. Coincé dans quelques mètres carrés, en plein soleil, un chien type rottweiler était livré à lui-même, sur un balcon où il serait resté sans eau ni nourriture. Le sol était jonché de ses déjections. Afin de venir en aide au pauvre animal, les voisins de cet immeuble niçois du mont Boron ont même mis en place un système pour permettre au chien de boire. Depuis le balcon du dessus et à l'aide d'une corde, ils lui descendaient un seau rempli d'eau pour empêcher l'animal de mourir déshydraté.

Un appel à l'aide sur les réseaux sociaux

« Nous avons été avisés du problème suite à une vidéo postée, il y a quelques jours, sur les réseaux sociaux, indique Anne-Claire Chauvancy, présidente de l'association Action protection animale (1). Des personnes nous ont identifiés sur la vidéo, ne sachant pas quoi faire. »

Il n'en a alors pas fallu plus pour que l'APA prenne les choses en mains. Et une en-



Le propriétaire, maître-chien « remisait son chien sur le balcon ». Kpone restait ainsi des heures dehors sous la chaleur avec des températures proches des 40 degrés. (Photos DR)

quêtrice a été envoyée sur place, mercredi, afin d'analyser la situation.

« Le propriétaire du chien était chez lui, poursuit Anne-Claire Chauvancy. C'était une habitude pour lui de remiser son chien sur le balcon. Le voisinage nous a indiqué qu'il serait maître-chien. Son chien est donc un accessoire de travail qu'il "range" quand il n'en a plus besoin. » Un « placard » qui avoisinait les 40 degrés

lorsque Kpone, ce chien de 4 ans, a enfin pu être libéré de son calvaire par l'association et les forces de l'ordre.

Son propriétaire a été placé en garde à vue « pour détention d'un chien catégorisé sans déclaration, défaut d'assurance et abandon volontaire d'un animal domestique, délit passible de trois ans de prison et 45 000 euros d'amende », précise la présidente de

l'APA qui a également déposé plainte contre lui. Dans des situations comme celle-là, les animaux rejoignent des refuges partenaires de l'association, le temps qu'une décision de justice soit rendue.

CLAIRE CAMARASA
ccamarasa@nicematin.fr

1. Créée le 16 juillet 2020, l'association a pour objectif principal « d'endiguer la souffrance animale en partant de sa source jusqu'à la condamnation des auteurs de maltraitance », comme l'indique son site.



Depuis le balcon supérieur et à l'aide d'une corde et d'un seau, les voisins faisaient parvenir de l'eau au chien. C'est cette vidéo postée sur les réseaux sociaux qui a permis d'alerter l'association.

Votre agenda, jusqu'à demain

« Anim'estive à Gorbella », aujourd'hui

16 h : olympiades familiales, atelier dessin, chasse au trésor, blind-test musical, animation tennis tables ou tennis, jeu de quilles, énigmes, tests physiques en famille, tournoi de jeu de société, initiation à un cours de gym, stretching et relaxation ; **18 h :** scène ouverte jeunes talents ; **19 h :** Duke and Coco, duo musical sur la terrasse ; **20 h 30 à 23 h :** battle de hip-hop. Animance (63, bd Gorbella). Gratuit. Restauration et buvette sur place.

« Nice classic live », ce soir

19 h : musique de chambre, par Jean-Marc Phillips-Varjabédian (violin), Claude

Lefebvre (flûte), Patrick Messina (clarinette), Frédéric Audibert (violoncelle), Marie-Joséphine Jude (piano). **21 h :** Comme une shubertiade..., par François Chaplin (piano) et Delphine Haidan (mezzo-soprano). Cloître du monastère de Cimiez. 9 à 19 €, gratuit pour les - de 12 ans. Niceclassiclive.com

Les Plages du rire, ce soir

Anthony Kavanagh (1^{re} partie : Sandrine Alexis). 19 h 30, théâtre de verdure. Lesplagesdurire.com
Billetterie.wilout.com

Les Contes d'après

► Ce soir : Pourquoi le lièvre... de Marie-José Chabbey, par Mathilde Chabbey et Elisa Nesta.
► Demain : Quiz aux

travaux forcés, lecture musicale, par Dino Buzzati, Margot Mayette et Pépin Mayette. 19 h 30, kiosque du TNN (promenade du Paillon). Gratuit et en plein air. 04.93.13.19.00. Tnn.fr.

Théâtre

► Ce soir et demain, 19 h 30 : Le Prénom, Les Oiseaux (6, rue de l'Abbaye). Dès 12,95 €. 04.93.80.21.93.
► Ce soir, 20 h 30 : Une Mémoire d'éléphant dans un magasin de porcelaine, le Bellecour (14, rue Trachel). Dès 10,95 €. 04.93.87.08.86.

Animations Vital'été, demain

À partir de 16 ans. **9 à 10 h :** paddle/canoë ; **10 à 11 h :** pilates ; **11 à 12 h :** beach training ; **14 h 30 à 16 h :** voile ; **16 à 17 h :** pilates et

strech on the beach. Plage de Li Rateta (71, promenade des Anglais). 07.89.87.00.84, de 9 à 10 h et de 13 h 30 à 14 h 30. Réservations obligatoires : dans vos centres AnimaNice, 8 € la demi-journée, 16 € la journée.

Streetbasket, demain

Les Boss du playground, 17 à 20 h, 114, bd du Mercantour. Inscription des équipes sur l'application Ball'N Connect. Gratuit pour le public.

Concerts, demain

► Gamba Roussette, 19 h 30, Le Provana (4, rue Provana-de-Leyni). Dès 15 €. Vupasvu.com
► Ben Mazué, Paradis tour, 21 h, théâtre de verdure. 35,80 €.

SCOLABUS

TRANSPORT SCOLAIRE
MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

RENTRÉE SCOLAIRE 2022

INSCRIPTIONS
DU 6 JUIN AU 31 AOÛT
UNIQUEMENT SUR
scolabus.nicecotedazur.org

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**